



CONSEIL MUNICIPAL Séance du 16 Avril 2026

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric BAUDOUIN, Maire

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice :	15
Qui ont pris part à la délibération	13
Présents :	13

Date de Convocation : 08/04/2026

Présents : Messieurs BAUDOUIN Frédéric, GUERIN Frédéric, DECHANCE Éric, BERNARD Loïc, SIMONNET Fabrice, HILAIRE Richard, JAULAIN Antoine
Mesdames TROCHUT Marion, CLEMENT Séverine, MICHELET Sandrine, PERRET Sabrina, FERRER Yvette, SOURISSEAU Hélène

Absents excusés : Madame PHILIPPON Sonia

Absents : Monsieur PHELIPPEAU Romaric

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Monsieur SIMONNET Fabrice

ORDRE DU JOUR

0 : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 avril 2026.

1 : Vote du budget primitif 2026 - Commune

2 : Vote du budget primitif 2026 – Boucherie (Annexe)**3 : Vote du budget primitif 2026 – Lotissement (Annexe)****4 : Vote des taux d'imposition 2026****5 : Vote des subventions accordées aux associations**

Avis,

Informations de M. le Maire,

Interventions, questions diverses

o : Approbation du procès-verbal du 7 avril 2026

Les élus approuvent à l'unanimité

M. le Maire présente à l'assemblée les divers budgets primitifs 2026.

1- Vote de budget primitif 2026 - Commune

Fonctionnement	- Dépenses - recettes (équilibrées) : 926 576,65 €
Investissement	- Dépenses - recettes (équilibrées) : 104 032,60 €

Les élus approuvent à l'unanimité

2- Vote du budget primitif 2026 – Boucherie (Annexe)

Fonctionnement	- Dépenses - recettes (équilibrées) : 59 672,70 €
Investissement	- Dépenses - recettes (équilibrées) : 60 250,74 €

Les élus approuvent à l'unanimité

3- Vote du budget primitif 2026 – Lotissement (Annexe)

Fonctionnement	- Dépenses - recettes (équilibrées) : 97 278,29 €
Investissement	- Dépenses - recettes (équilibrées) : 158 578, 58 €

Les élus approuvent à l'unanimité

4 : Vote des taux d'imposition 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts et notamment les articles suivants :

- ♦ 1379,1407 et suivants relatifs aux impositions directes locales,
- ♦ 1639 A et 1636 B sexies et suivants relatifs au vote des taux,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

	Taux 2026
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	37,80 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	44,49 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (Taxe d'habitation sur les logements vacants si instituée)	7,98 %
Cotisation foncière des entreprises (Si EPCI en fiscalité additionnelle)	NEANT

Les élus approuvent à l'unanimité

5 : Vote des subventions accordées aux associations

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal, que cette année, l'association Les Atelier du Patrimoine (320 €), refuse la subvention.

Il propose au Conseil Municipal de partager exceptionnellement cette somme entre l'APE de l'École d'Asnières et l'Hôpital pour enfants, donc voici la proposition des subventions pour cette année 2026 :

♦ APE de l'Ecole d'Asnières	760 €
♦ Bergonié Institut	100 €
♦ Donneurs du SANG 17	100 €
♦ France Alzheimer 17 Saintes	100 €
♦ Ligue contre le cancer du sein	100 €
♦ Hôpital pour enfants	260 €
♦ Souvenir Français	50 €

Soit un total de 1470€.

Petites précisions :

La Commune n'aide pas financièrement toutes les Associations d'Asnières mais aide en matériel et prêt des salles gratuites.

Depuis 2014, la Commune œuvre en priorité sur le Médicale et le Social.
Les crédits pour ces subventions seront inscrits au budget 2025 au compte 65748
« Autres personnes de droit privé ».

Les élus approuvent à l'unanimité

INFORMATIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire informe qu'il a reçu une demande pour l'installation d'un nouveau Food Truck sur la commune.

Il informe aussi qu'il y aura une scène (plancher) pour la frairie.

INTERVENTIONS

Madame TROCHUT Marion indique que temporairement, suite à un problème technique, les messages sur mairie info sont interrompus. Elle espère un rétablissement rapide.
Elle indique aussi qu'elle a reçu un mail de la présidente de la marche de Saint Hilaire de Villefranche qui remercie la mairie d'Asnières pour le prêt de matériel, il y avait 18 personnes dont 7 enfants, la marche à durer 2 heures sous le soleil. L'ambiance était très sympathique. Il y a eu une petite collation pour petits et grands à l'arrivée. Plusieurs sacs de déchets ont été collectés.

Monsieur GUERIN Frédéric a relevé des travaux de peinture à faire dans l'Église ainsi qu'une fuite d'eau de pluie, un couvreur zingueur va venir sur les lieux constater cette fuite.

Il propose de s'occuper de commander les matériaux pour la mairie et de fabriquer cette scène (plancher).

Madame CLEMENT Séverine indique que le dossier frairie est maintenant terminé.
Elle fait savoir qu'il y aura pour la cérémonie du 8 mai, la présence de l'ADMS.
Les gerbes de fleurs seront commandées par M. GUERIN Frédéric.
Elle s'occupera de prendre ce qu'il faut pour le vin d'honneur qui suivra cette cérémonie.

Monsieur BERNARD Loïc demande s'il serait possible de faucher 2 mètres de plus à la route de la Primauderie (le champ des Métairies) car problème de visibilité.
Il demande si une date à été retenue pour la réunion publique. Effectivement, le mercredi 6 mai à 18h30 au foyer rural.

Madame PERRET Sabrina demande s'il serait possible d'installer un panier de basket vers le terrain de tennis.

Séance levée à 21H13

Le Maire,
Frédéric BAUDOUIN

Le secrétaire de séance,
Fabrice SIMONNET